

Les questions les plus fréquentes sur les nouveaux produits de synthèse (NPS)

Est-il possible de consommer des cannabinoïdes de synthèse sans le savoir ?

Lorsqu'on consomme un produit, il est difficile de savoir ce qu'il contient précisément. Et il arrive que des personnes consomment des [cannabinoïdes de synthèse](#) sans le savoir.

Cela peut avoir de graves conséquences car elles ne sont pas préparées aux effets puissants de ces substances. D'ailleurs, ces dernières années, **de nombreuses intoxications, souvent suivies d'hospitalisations, et plusieurs décès** ont été recensés.

Elles ne concernent pas seulement les drogues illicites auxquelles auraient été ajoutés des cannabinoïdes de synthèse. Elles concernent aussi :

- des e-liquides, inodores et incolores, présentés comme licites mais contenant en réalité des cannabinoïdes de synthèse.
- des produits présentés comme du [CBD](#) contenant des cannabinoïdes de synthèse cachés.

Quels sont les effets indésirables et les risques ?

Les symptômes rapportés peuvent être graves : nausées, vomissements, anxiété, vertiges, battements de cœur irréguliers, douleurs thoraciques, crise d'angoisse aiguë, état d'agitation accompagné d'hallucinations, perte de connaissance, idées ou comportements suicidaires, crise d'épilepsie...

À noter :

- Si vous avez ressenti des effets inhabituels et si vous voulez savoir ce que vous avez vraiment consommé, vous pouvez contacter le [CEIP-A](#) ainsi que le [centre antipoison et de toxicovigilance \(CAPTV\)](#) de votre région.
- Les consommateurs sont par ailleurs invités à déclarer les effets indésirables sur le portail de signalement des événements sanitaires indésirables : [signalement.social-sante.gouv.fr](#).

Que faire si cela vous arrive ?

Si vous ressentez des effets inhabituels ou indésirables :

- arrêtez de consommer le produit,
- allongez-vous dans un endroit au calme,
- ne restez pas seul : demandez à une personne de confiance de rester avec vous,
- **en cas de malaise**, appelez ou demandez à quelqu'un d'appeler les secours au 15, 112 (ou 114 pour les personnes malentendante ou sourdaveugles).

Comment éviter l'intoxication des enfants ?

Certains produits peuvent avoir une présentation qui attire les enfants – les bonbons ou gummies de CBD par exemple. Or s'ils les avalent, cela peut entraîner des effets particulièrement graves.

- Ne consommez pas devant eux
- Maintenez ces produits hors de leur portée.